

Vide-greniers organisé
par Choral'Aria

Dimanche 19 mars – 9h-17h
Gymnase

Inscription avant le 10 mars
Information et inscription :
choralarialuynes@outlook.com



1, 2, 3... CINÉ !
Grosse colère et fantaisies

Mercredi 29 mars – 10h30
La Grange

Film d'animation dès
5 ans (1h20) – 4 €
Bande-annonce : luynes.fr

Conseil municipal
Mardi 21 mars – 20h30
Salle des fêtes

Partage de lectures
Jeudi 23 mars – 14h
Médiathèque



Astérix et Obélix :
L'Empire du Milieu

Jeudi 23 mars – 20h30
La Grange

Comédie (1h51)
6,50 € / 6 € / 4,50 €
Bande-annonce : luynes.fr

R.F.L. 101 fête ses 40 ans !

Vendredi 31 mars – 16h
Médiathèque

Émission de radio
spéciale en direct (3h)



Krackers Time
& Back and Forth

Vendredi 31 mars – 20h
La Grange

1 soirée, 2 concerts folk
12 € / 10 € / Gratuit - 10 ans
Billetterie : luynes.festik.net



Retrophonia

Du 28 mars au 8 avril
Médiathèque

Petite rétrospective sur
l'histoire de la radio

Inscription pour les
vacances de printemps

La Ruche d'Ernest (3-13 ans) :
du 17 au 28 avril
La Passerelle (10-17 ans) :
du 17 au 21 avril
Inscription avant le 31 mars
au Pôle enfance-jeunesse



Le Tambour

N°351 – Mars 2023

luynes.fr  



Départ de la parade à 14h du Parc Jeanne-Marie de Maillé
(à l'ouest du Parc des Varennes)



Halte historique sous la halle



Arrivée au château de Luynes

Animations et spectacles dans le parc du château
Goûter organisé par les associations
APEL Sainte-Geneviève et Cartable & Sac'Ado Luynois

Programme complet sur luynes.fr



Le mot du Maire

Mars est le mois traditionnel des votes des budgets municipaux et jamais ils n'auront été aussi compliqués à élaborer pour toutes les collectivités, et plus particulièrement pour des villes comme la nôtre où l'impact des hausses diverses et des baisses de dotations est d'autant plus sensible au regard de la faiblesse de nos marges de manœuvres.

Sans rien faire de plus que ce qui a été réalisé en 2022 et sans embauche nouvelle, ce sont 450 000 euros de dépenses supplémentaires de fonctionnement (énergie, matières premières, fournitures, coûts d'assurance, etc.) dont il nous faut trouver le financement, sur un budget total de 5 millions d'euros.

Aujourd'hui, la seule ressource dont la commune a la maîtrise, c'est la taxe foncière puisqu'elle ne perçoit plus aujourd'hui l'ancienne « Taxe professionnelle » ni la taxe d'habitation et pour compenser la somme de 450 000 euros, il faudrait augmenter l'impôt foncier dans des proportions considérables.

Votre conseil ne souhaite pas recourir à la solution de facilité qui consisterait à jouer avec la fiscalité et préfère chercher de nouvelles pistes d'économies de fonctionnement en se recentrant sur ses missions essentielles.

Il faudra s'habituer à attendre moins de la collectivité, si nous ne voulons pas que l'impôt augmente.

Entretenir l'espace devant chez soi, caniveaux, trottoirs... Au-delà du fait qu'il s'agit d'une obligation légale, c'est aussi économiser nos moyens. Faire encore plus d'économies, c'est éviter de demander plus au contribuable, tout en dégagant des moyens pour l'investissement, qui permet aux Luynois de mieux vivre à Luynes.

Faire des économies, ce n'est pas pour autant ne plus rien faire, mais c'est mieux cibler nos dépenses. C'est organiser comme nous le faisons de belles manifestations en partenariat avec le monde associatif et avec la bonne volonté de tous.

Nous n'avons que très peu de moyens à Luynes mais nous avons des idées et de la volonté. Certes, le contexte est difficile mais tous ensemble nous traverserons les épreuves.

D'ailleurs, un beau carnaval nous attend dans quelques jours, et cette année, il partira du parc des Varennes pour rejoindre le château samedi 11 mars. Des chars typés XVIII^e siècle, des chaises à porteurs, des bretteurs qui feront des démonstrations de capes et d'épées vous feront vivre un carnaval différent et unique.

Je remercie à cette occasion Monsieur le Duc Philippe de Luynes et son épouse Capucine de nous permettre d'accéder à ce site et je sais pouvoir compter sur chacun de vous pour respecter les consignes qui vous seront données ainsi que le lieu, s'agissant d'un espace privé. Venez nombreux participer à cet événement exceptionnel et passer un bon moment.

Bertrand RITOURET

Maire de Luynes
Vice-président de Tours
Métropole Val de Loire



Ateliers à la médiathèque

Généalogie en ligne
Samedi 11 mars – 14h30

Prise en main
smartphone/tablette
Mardi 14 mars – 14h30

Lecture interactive
Mercredi 15 mars – 10h30

Ciné-rencontre : Divertimento

Mardi 7 mars – 20h30
La Grange

6,50 € / 6 € / 4,50 €
En présence de
Naomi Amargé, cheffe
opératrice du film



Quinzaine du Livre Jeunesse

Jusqu'au 15 mars
Médiathèque

Temps fort samedi 4 mars
Programme sur luynes.fr



Exposition de peintures d'Anne Horlaville

Du 8 au 25 mars
La Grange

Du mercredi au vendredi :
14h-18h – Samedi :
10h-12h30/14h-18h



Portes ouvertes de l'école Sainte-Geneviève

Samedi 11 mars – 9h-12h
Accès rue Georges Dreux

Entrée libre et visite
Accueil des élèves de la
Petite Section au C.M. 2

Amours

Vendredi 17 mars – 20h30
La Grange

Théâtre, danse et ma-
rionnettes (dès 14 ans)
10 € / 8 € – Bletterie :
luynes.festik.net

Rencontre-dédicace avec Céline Bétrancourt

Samedi 18 mars
10h-12h / 14h-16h
Médiathèque

Pour la sortie du livre
"L'esprit libre"